

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



DURÉE

24 heures maximum



LIEUX

Angers (49)
en présentiel et/ou distanciel

La VAE permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en valorisant les compétences acquises au cours de son expérience professionnelle ou bénévole. La Fédération Régionale Familles Rurales Pays de la Loire vous accompagne dans votre démarche de VAE en lien avec les formations JEPS.

Cet accompagnement, d'une durée maximale de 24 heures, comprend l'aide à la constitution de votre dossier, la préparation à votre passage devant le jury, ainsi que la coordination et la supervision de votre travail, lors d'entretiens dans nos locaux et d'échanges en distanciel.

LES + DE FAMILLES RURALES

- Formations ancrées dans l'éducation populaire.
- Promotion de la personne par l'engagement, la solidarité et l'inclusion.
- Théorie et pratique associées dans une pédagogie participative et respectueuse du vivant, tant dans la dimension sociale qu'écologique.
- Intégration dans un réseau solidaire engagé pour un avenir durable.

LES DÉBOUCHÉS

La VAE concerne la majorité des secteurs d'activités. La Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire est spécialisée dans les domaines socio-éducatif et médico-social, en lien avec les diplômes JEPS.

Les lieux d'exercices varient selon le diplôme visé (associations, collectivités, structures scio-éducatives, établissements médico-sociaux,...)



LES OBJECTIFS



- ✓ Aider le candidat à préparer son dossier de VAE, à l'entretien avec le jury et à l'explicitation du parcours professionnel
- ✓ Comprendre la démarche et les étapes de la VAE
- ✓ Identifier, dans son parcours professionnel, les compétences référencées dans le diplôme visé

PRÉREQUIS

Pour pouvoir prétendre à un accompagnement VAE, il faut tout d'abord faire valider le livret de recevabilité de VAE par la DRAJES.

Une fois cette étape accomplie, il est possible de prendre contact avec la Fédération Régionale des Pays de la Loire pour mettre l'accompagnement en place.

ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

PHASE 1 : PRÉPARATION DE LA STRATÉGIE VAE

Préparation et entretiens exploratoires

Les entretiens permettent d'aider le candidat à construire sa stratégie VAE en retraçant son parcours professionnel et en identifiant ses compétences. Le candidat sélectionne ensuite 6 expériences à présenter, en vérifiant qu'elles couvrent les compétences attendues pour le diplôme. Les entretiens suivants servent à valider ces choix et à expliquer les attentes ainsi que les consignes de rédaction du dossier.

PHASE 2 : L'ÉCRITURE DU DOSSIER

Lors des entretiens, le candidat rédige progressivement ses fiches d'expérience. Pour chacune d'elles, l'accompagnateur propose une relecture attentive ainsi que des corrections afin d'améliorer le contenu et la qualité rédactionnelle. Un entretien est ensuite organisé afin d'expliquer en détail les retours apportés et d'accompagner le candidat dans la compréhension des ajustements à réaliser sur les fiches.

PHASE 3 : LA PRÉPARATION À L'ORAL

Un entretien d'une heure est organisé pour présenter les attendus de l'oral et identifier, avec le candidat, les éventuels points de fragilité sur lesquels il devra se préparer.

ÉVALUATION

Après étude du livret 1, soit votre dossier de recevabilité, par la DRAJES, celle-ci vous envoie un courrier vous indiquant si vous pouvez entamer votre démarche VAE.

L'évaluation n'est pas réalisée par l'organisme de formation. Celui-ci ne réalise qu'un accompagnement à la VAE.

L'évaluation et la validation est réalisée par la DRAJES.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Aide méthodologique auprès du candidat pour la rédaction du dossier
- Accompagnement et questionnement pour l'explicitation des pratiques professionnelles
- Relecture et analyse de certains écrits du bénéficiaire, et formulation de recommandations
- Suivi personnalisé

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRISE DE CONTACT

livret 1 validé par la DRAJES

PRÉ ENTRETIEN

présentation du contrat d'accompagnement

ENTRÉE EN FORMATION

